

REPUBLIQUE FRANÇAISE

1 - MAIRIE ARS EN RE - 1 - MAIRIE ARS EN RE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170019000088

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	31
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	41
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	42
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	45
A5 - Etalement des provisions	46
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	49
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	50
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	51
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	52
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	53
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	54
A8 - Etat des charges transférées	55
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	56
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	57
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	60
A10.3 - Opérations liées aux cessions	61
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	62
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	63
A11 - Etat des travaux en régie	64
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	66

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	67
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	68
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	70
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	71
B1.6 - Etat des engagements reçus	72
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	73
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	74

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	75
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	76
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	77
C1.2 - Actions de formation des élus	80
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	81
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	82
C3.2 - Liste des établissements publics créés	83
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	84
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	85
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	86
C3.6 - Identification des flux croisés	88
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	89
D2 - Arrêté et signatures	90

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17019	1 - MAIRIE ARS EN RE Principal	CA 2022
----------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1326
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1080
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CDC ILE DE RE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2494251,00	2615041,00	1086,88	895,56

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1779,76	691,00
2	Produit des impositions directes/population	795,94	328,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2378,30	854,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2724,45	325,00
5	Encours de dette/population	2434,98	568,00
6	DGF/population	174,28	147,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4285	0,4269
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,7805	1,4742
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,1455	0,3806
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0238	0,6651

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 362 681,70	G	3 153 638,36
	Section d'investissement	B	3 723 210,03	H	3 363 069,81

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 000 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	472 722,44 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 085 891,73	= G+H+I+J	7 989 430,61

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 023 689,11	L	431 476,12
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 023 689,11	= K+L	431 476,12

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 362 681,70	= G+I+K	4 153 638,36
	Section d'investissement	= B+D+F	4 746 899,14	= H+J+L	4 267 268,37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 109 580,84	= G+H+I+J+K+L	8 420 906,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 023 689,11	L	431 476,12
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		431 476,12
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		22 026,73		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	9 647,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
142	Opération d'équipement n° 142	8 100,00	
147	Opération d'équipement n° 147	366 620,41	
152	Opération d'équipement n° 152	134 802,26	
161	Opération d'équipement n° 161	31 560,00	
164	Opération d'équipement n° 164	56 661,83	
7132	Opération d'équipement n° 7132	394 270,88	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 183 830,00	1 038 873,04	0,00	0,00	144 956,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 047 400,00	1 011 433,97	0,00	0,00	35 966,03
014	Atténuations de produits	55 404,00	55 404,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	265 427,77	216 093,79	0,00	0,00	49 333,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 552 061,77	2 321 804,80	0,00	0,00	230 256,97
66	Charges financières	44 677,73	35 758,60	0,00	0,00	8 919,13
67	Charges exceptionnelles	2 411,48	2 411,48	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	113 684,52				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 712 835,50	2 359 974,88	0,00	0,00	352 860,62
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 115 512,68				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 706,82	2 706,82			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 118 219,50	2 706,82			1 115 512,68
TOTAL		3 831 055,00	2 362 681,70	0,00	0,00	1 468 373,30
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 700,00	50 834,02	0,00	0,00	-31 134,02
70	Produits services, domaine et ventes div	284 300,00	331 471,12	0,00	0,00	-47 171,12
73	Impôts et taxes	2 119 926,00	2 327 649,13	0,00	0,00	-207 723,13
74	Dotations et participations	267 569,00	283 482,34	0,00	0,00	-15 913,34
75	Autres produits de gestion courante	55 450,00	68 714,77	0,00	0,00	-13 264,77
Total des recettes de gestion courante		2 746 945,00	3 062 151,38	0,00	0,00	-315 206,38
76	Produits financiers	0,00	25,52	0,00	0,00	-25,52
77	Produits exceptionnels	84 110,00	91 461,46	0,00	0,00	-7 351,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 831 055,00	3 153 638,36	0,00	0,00	-322 583,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 831 055,00	3 153 638,36	0,00	0,00	-322 583,36
Pour information		(3) 1 000 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 800,00	6 696,83	22 026,73	76,44
204	Subventions d'équipement versées	5 114,00	5 113,56	0,00	0,44
21	Immobilisations corporelles	2 083 300,60	2 070 285,86	9 647,00	3 367,74
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 045 638,02	1 537 994,79	992 015,38	515 627,85
	Total des dépenses d'équipement	5 162 852,62	3 620 091,04	1 023 689,11	519 072,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	1 402,00	0,00	1 598,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 262,43	101 716,99	0,00	6 545,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	76 522,39			
	Total des dépenses financières	187 784,82	103 118,99	0,00	84 665,83
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 350 637,44	3 723 210,03	1 023 689,11	603 738,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	5 350 637,44	3 723 210,03	1 023 689,11	603 738,30
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	446 012,20	17 257,08	431 476,12	-2 721,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 020 000,00	2 020 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 466 012,20	2 037 257,08	431 476,12	-2 721,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	103 000,00	131 622,61	0,00	-28 622,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 190 683,30	1 190 683,30	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	800,00	0,00	-800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 293 683,30	1 323 105,91	0,00	-29 422,61
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 759 695,50	3 360 362,99	431 476,12	-32 143,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 115 512,68			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 706,82	2 706,82		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 118 219,50	2 706,82		1 115 512,68
	TOTAL	4 877 915,00	3 363 069,81	431 476,12	1 083 369,07

1 - MAIRIE ARS EN RE - Principal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 472 722,44			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 038 873,04		1 038 873,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 011 433,97		1 011 433,97
014	Atténuations de produits	55 404,00		55 404,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	216 093,79		216 093,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	35 758,60	0,00	35 758,60
67	Charges exceptionnelles	2 411,48	0,00	2 411,48
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 706,82	2 706,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 359 974,88	2 706,82	2 362 681,70
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 402,00	0,00	1 402,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	101 716,99	0,00	101 716,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 537 994,79		1 537 994,79
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 696,83	0,00	6 696,83
204	Subventions d'équipement versées	5 113,56	0,00	5 113,56
21	Immobilisations corporelles (6)	2 070 285,86	0,00	2 070 285,86
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 723 210,03	0,00	3 723 210,03
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 834,02		50 834,02
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	331 471,12		331 471,12
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 327 649,13		2 327 649,13
74	Dotations et participations	283 482,34		283 482,34
75	Autres produits de gestion courante	68 714,77	0,00	68 714,77
76	Produits financiers	25,52	0,00	25,52
77	Produits exceptionnels	91 461,46	0,00	91 461,46
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 153 638,36	0,00	3 153 638,36
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 000 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 622,61	0,00	131 622,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 190 683,30		1 190 683,30
13	Subventions d'investissement	17 257,08	0,00	17 257,08
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 020 800,00	0,00	2 020 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 706,82	2 706,82
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 360 362,99	2 706,82	3 363 069,81
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				472 722,44

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 183 830,00	1 038 873,04	0,00	0,00	144 956,96
60611	Eau et assainissement	16 000,00	14 164,60	0,00	0,00	1 835,40
60612	Energie - Electricité	80 000,00	65 127,72	0,00	0,00	14 872,28
60621	Combustibles	70 000,00	47 541,21	0,00	0,00	22 458,79
60622	Carburants	20 000,00	13 900,16	0,00	0,00	6 099,84
60623	Alimentation	58 000,00	50 911,45	0,00	0,00	7 088,55
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	7 717,46	0,00	0,00	1 282,54
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	14 575,69	0,00	0,00	15 424,31
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	8 314,12	0,00	0,00	1 685,88
60636	Vêtements de travail	8 000,00	3 891,66	0,00	0,00	4 108,34
6064	Fournitures administratives	9 000,00	8 054,63	0,00	0,00	945,37
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 500,00	6 313,49	0,00	0,00	186,51
6067	Fournitures scolaires	8 880,00	6 579,45	0,00	0,00	2 300,55
6068	Autres matières et fournitures	60 000,00	52 284,32	0,00	0,00	7 715,68
611	Contrats de prestations de services	230 000,00	227 360,75	0,00	0,00	2 639,25
6132	Locations immobilières	2 200,00	2 183,00	0,00	0,00	17,00
6135	Locations mobilières	36 000,00	34 644,31	0,00	0,00	1 355,69
61521	Entretien terrains	23 000,00	9 754,29	0,00	0,00	13 245,71
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 000,00	48 881,84	0,00	0,00	21 118,16
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	45 000,00	19 185,52	0,00	0,00	25 814,48
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	7 921,93	0,00	0,00	12 078,07
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	15 322,04	0,00	0,00	-5 322,04
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	11 413,20	0,00	0,00	586,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	10 487,03	0,00	0,00	9 512,97
6156	Maintenance	45 000,00	48 305,43	0,00	0,00	-3 305,43
6161	Multirisques	81 000,00	82 131,72	0,00	0,00	-1 131,72
617	Etudes et recherches	1 300,00	1 083,16	0,00	0,00	216,84
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	3 548,70	0,00	0,00	451,30
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	159,75	0,00	0,00	440,25
6226	Honoraires	30 000,00	26 406,60	0,00	0,00	3 593,40
6228	Divers	5 000,00	5 014,00	0,00	0,00	-14,00
6231	Annonces et insertions	500,00	378,00	0,00	0,00	122,00
6232	Fêtes et cérémonies	32 000,00	43 833,86	0,00	0,00	-11 833,86
6247	Transports collectifs	2 000,00	4 734,40	0,00	0,00	-2 734,40
6251	Voyages et déplacements	200,00	137,96	0,00	0,00	62,04
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	8 811,20	0,00	0,00	1 188,80
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 141,92	0,00	0,00	-141,92
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	11 689,86	0,00	0,00	310,14
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 650,00	2 366,78	0,00	0,00	-716,78
6288	Autres services extérieurs	42 000,00	47 499,83	0,00	0,00	-5 499,83
63512	Taxes foncières	51 000,00	54 100,00	0,00	0,00	-3 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 047 400,00	1 011 433,97	0,00	0,00	35 966,03
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	17 326,44	0,00	0,00	-11 326,44
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	610,00	0,00	0,00	90,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	10 899,00	0,00	0,00	-899,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 200,00	1 829,00	0,00	0,00	371,00
6411	Personnel titulaire	650 000,00	643 067,86	0,00	0,00	6 932,14
6413	Personnel non titulaire	70 000,00	43 325,55	0,00	0,00	26 674,45
6415	Indemnité inflation	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	15 000,00	13 778,77	0,00	0,00	1 221,23
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 511,77	0,00	0,00	-2 511,77
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	93 973,00	0,00	0,00	16 027,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	160 000,00	165 138,07	0,00	0,00	-5 138,07
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	2 291,00	0,00	0,00	1 709,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00	5 408,35	0,00	0,00	591,65
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	3 663,00	0,00	0,00	337,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	2 032,00	0,00	0,00	1 968,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 080,16	0,00	0,00	-80,16
014	Atténuations de produits	55 404,00	55 404,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 404,00	55 404,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	265 427,77	216 093,79	0,00	0,00	49 333,98
6518	Autres	2 000,00	2 465,09	0,00	0,00	-465,09
6531	Indemnités	75 000,00	69 766,40	0,00	0,00	5 233,60
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	6 185,98	0,00	0,00	814,02
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	9 766,00	0,00	0,00	234,00
6535	Formation	7 000,00	1 410,00	0,00	0,00	5 590,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	50,00	49,85	0,00	0,00	0,15
6541	Créances admises en non-valeur	181,29	0,00	0,00	0,00	181,29
6542	Créances éteintes	374,60	0,00	0,00	0,00	374,60
6553	Service d'incendie	59 716,88	59 716,88	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	7 600,00	8 116,60	0,00	0,00	-516,60
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	13 000,00	17 065,00	0,00	0,00	-4 065,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	70 000,00	39 550,00	0,00	0,00	30 450,00
658821	Secours d'urgence	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65888	Autres	5,00	1,99	0,00	0,00	3,01
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 552 061,77	2 321 804,80	0,00	0,00	230 256,97
66	Charges financières (b)	44 677,73	35 758,60	0,00	0,00	8 919,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 177,73	32 796,48	0,00	0,00	7 381,25
6688	Autres	4 500,00	2 962,12	0,00	0,00	1 537,88
67	Charges exceptionnelles (c)	2 411,48	2 411,48	0,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	679,26	679,26	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	232,22	232,22	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	113 684,52				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 712 835,50	2 359 974,88	0,00	0,00	352 860,62
023	Virement à la section d'investissement	1 115 512,68	0,00			1 115 512,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 706,82	2 706,82			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 706,82	2 706,82			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 118 219,50	2 706,82			1 115 512,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 118 219,50	2 706,82			1 115 512,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 831 055,00	2 362 681,70	0,00	0,00	1 468 373,30
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 700,00	50 834,02	0,00	0,00	-31 134,02
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 300,00	48 434,02	0,00	0,00	-31 134,02
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 400,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	284 300,00	331 471,12	0,00	0,00	-47 171,12
70311	Concessions cimetières (produit net)	9 000,00	10 870,00	0,00	0,00	-1 870,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	67 000,00	83 120,11	0,00	0,00	-16 120,11
70383	Redevance de stationnement	76 000,00	79 150,40	0,00	0,00	-3 150,40
70384	Forfait de post-stationnement	5 000,00	4 219,00	0,00	0,00	781,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	1 130,00	0,00	0,00	-630,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	55 000,00	65 439,45	0,00	0,00	-10 439,45
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	20 000,00	32 024,16	0,00	0,00	-12 024,16
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	11 800,00	11 800,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	38 500,00	42 111,00	0,00	0,00	-3 611,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	1 607,00	0,00	0,00	-107,00
73	Impôts et taxes	2 119 926,00	2 327 649,13	0,00	0,00	-207 723,13
73111	Impôts directs locaux	1 066 244,00	1 055 168,00	0,00	0,00	11 076,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	261,00	0,00	0,00	-261,00
73211	Attribution de compensation	503 682,00	503 682,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	250 000,00	300 143,45	0,00	0,00	-50 143,45
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	300 000,00	468 394,68	0,00	0,00	-168 394,68
74	Dotations et participations	267 569,00	283 482,34	0,00	0,00	-15 913,34
7411	Dotation forfaitaire	120 000,00	108 598,00	0,00	0,00	11 402,00
74121	Dotation de solidarité rurale	115 000,00	122 504,00	0,00	0,00	-7 504,00
744	FCTVA	1 500,00	1 912,34	0,00	0,00	-412,34
74718	Autres participations Etat	0,00	18 764,00	0,00	0,00	-18 764,00
7478	Participat° Autres organismes	27 000,00	27 455,00	0,00	0,00	-455,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 069,00	4 069,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	55 450,00	68 714,77	0,00	0,00	-13 264,77
752	Revenus des immeubles	55 000,00	68 358,31	0,00	0,00	-13 358,31
7588	Autres produits div. de gestion courante	450,00	356,46	0,00	0,00	93,54
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 746 945,00	3 062 151,38	0,00	0,00	-315 206,38
76	Produits financiers (b)	0,00	25,52	0,00	0,00	-25,52
7688	Autres	0,00	25,52	0,00	0,00	-25,52
77	Produits exceptionnels (c)	84 110,00	91 461,46	0,00	0,00	-7 351,46
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 520,30	0,00	0,00	-2 520,30
7788	Produits exceptionnels divers	84 110,00	88 941,16	0,00	0,00	-4 831,16
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 831 055,00	3 153 638,36	0,00	0,00	-322 583,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 831 055,00	3 153 638,36	0,00	0,00	-322 583,36
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 000 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	28 800,00	6 696,83	22 026,73	76,44
2033	Frais d'insertion	1 000,00	461,87	538,13	0,00
2051	Concessions, droits similaires	27 800,00	6 234,96	21 488,60	76,44
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	5 114,00	5 113,56	0,00	0,44
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	5 114,00	5 113,56	0,00	0,44
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 083 300,60	2 070 285,86	9 647,00	3 367,74
2111	Terrains nus	38 300,60	26 300,60	9 647,00	2 353,00
2115	Terrains bâtis	2 045 000,00	2 043 985,26	0,00	1 014,74
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
142	Opération d'équipement n° 142 (2)	30 000,00	8 525,04	8 100,00	13 374,96
144	Opération d'équipement n° 144 (2)	4 254,00	4 254,00	0,00	0,00
147	Opération d'équipement n° 147 (2)	846 908,58	225 815,32	366 620,41	254 472,85
148	Opération d'équipement n° 148 (2)	80 028,30	0,00	0,00	80 028,30
152	Opération d'équipement n° 152 (2)	343 182,68	208 380,42	134 802,26	0,00
161	Opération d'équipement n° 161 (2)	31 560,00	0,00	31 560,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (2)	2 000,00	1 254,23	0,00	745,77
164	Opération d'équipement n° 164 (2)	781 078,46	559 361,08	56 661,83	165 055,55
165	Opération d'équipement n° 165 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
4130	Opération d'équipement n° 4130 (2)	44 626,00	42 675,58	0,00	1 950,42
7132	Opération d'équipement n° 7132 (2)	882 000,00	487 729,12	394 270,88	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 162 852,62	3 620 091,04	1 023 689,11	519 072,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	1 402,00	0,00	1 598,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	1 402,00	0,00	1 598,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 262,43	101 716,99	0,00	6 545,44
1641	Emprunts en euros	104 111,12	97 565,68	0,00	6 545,44
168758	Dettes - Autres groupements	4 151,31	4 151,31	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	76 522,39			
	Total des dépenses financières	187 784,82	103 118,99	0,00	84 665,83
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 350 637,44	3 723 210,03	1 023 689,11	603 738,30
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 350 637,44	3 723 210,03	1 023 689,11	603 738,30
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	446 012,20	17 257,08	431 476,12	-2 721,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	82 769,00	13 279,08	72 000,00	-2 510,08
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	214 588,20	0,00	210 821,12	3 767,08
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	68 655,00	0,00	68 655,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	3 978,00	0,00	-3 978,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 020 000,00	2 020 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 020 000,00	2 020 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 466 012,20	2 037 257,08	431 476,12	-2 721,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 293 683,30	1 322 305,91	0,00	-28 622,61
10222	FCTVA	100 000,00	97 533,06	0,00	2 466,94
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	34 089,55	0,00	-31 089,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 190 683,30	1 190 683,30	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	800,00	0,00	-800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 293 683,30	1 323 105,91	0,00	-29 422,61
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 759 695,50	3 360 362,99	431 476,12	-32 143,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 115 512,68			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 706,82	2 706,82		0,00
28031	Frais d'études	1 304,00	1 304,00		0,00
28033	Frais d'insertion	168,38	168,38		0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 234,44	1 234,44		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 118 219,50	2 706,82		1 115 512,68
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 118 219,50	2 706,82		1 115 512,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 877 915,00	3 363 069,81	431 476,12	1 083 369,07
Pour information		472 722,44			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : MARCHE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 000,00	A 8 525,04	8 100,00	13 374,96	B 109 395,25
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	8 100,00	21 900,00	0,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	8 100,00	21 900,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	8 525,04	0,00	91 474,96	109 395,25
2135	Installations générales, agencements	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 870,21
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 525,04	0,00	-8 525,04	8 525,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	-100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00	0,00
2313	Constructions	-100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 15 697,60
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	15 697,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	8 959,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	6 738,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 525,04	D - B	-93 697,65

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : SALLE DES SPORTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		4 254,00	A	4 254,00	0,00	0,00	B	213 777,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	4 254,00		4 254,00	0,00	0,00		117 354,41
21318	Autres bâtiments publics	4 254,00		4 254,00	0,00	0,00		4 254,00
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00		89 463,52
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		0,00	0,00	0,00		2 407,03
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00		0,00	0,00	0,00		3 471,65
2184	Mobilier	0,00		0,00	0,00	0,00		14 174,99
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		3 583,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		96 422,81
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00		96 422,81

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	327 201,11
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		327 201,11
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00		218 908,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00		0,00	0,00		17 237,11
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00		49 056,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00	0,00		42 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-4 254,00	D - B	113 423,89

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1)
LIBELLE : MAISONS COMMUNALES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		846 908,58	A 225 815,32	366 620,41	254 472,85	B 708 356,26
20	Immobilisations incorporelles	58 472,00	7 844,15	17 243,65	33 384,20	22 244,15
2031	Frais d'études	58 472,00	7 844,15	17 243,65	33 384,20	22 244,15
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 680,37	32 496,58	12 376,76	17 807,03	251 154,61
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 133,42	0,00	-1 133,42	43 680,05
2135	Installations générales, agencements	50 090,37	15 693,75	12 376,76	22 019,86	184 804,07
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 745,00	1 744,15	0,00	0,85	1 744,15
21532	Réseaux d'assainissement	2 825,00	2 823,61	0,00	1,39	2 823,61
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 000,00	341,34	0,00	2 658,66	341,34
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	3 620,00
2184	Mobilier	5 020,00	10 760,31	0,00	-5 740,31	14 141,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	725 756,21	185 474,59	337 000,00	203 281,62	434 957,50
2313	Constructions	725 756,21	185 474,59	337 000,00	203 281,62	434 957,50

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	72 000,00	C 0,00	72 000,00	0,00	D 118 012,39	
13	Subventions d'investissement	72 000,00	0,00	72 000,00	0,00	118 012,39
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	72 000,00	0,00	72 000,00	0,00	93 512,39
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-225 815,32	D - B	-590 343,87

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 148 (1)
LIBELLE : EGLISE ET PARVIS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		80 028,30	A	0,00	0,00	80 028,30	B	1 429 258,26
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		112 470,27
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		112 470,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	39 421,24	0,00	0,00	0,00	39 421,24		122 183,86
21318	Autres bâtiments publics	36 500,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00		23 148,10
2161	Oeuvres et objets d'art	2 921,24	0,00	0,00	0,00	2 921,24		0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		99 035,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	40 607,06	0,00	0,00	0,00	40 607,06		1 194 604,13
2313	Constructions	40 607,06	0,00	0,00	0,00	40 607,06		1 194 604,13

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	595 778,48
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		595 778,48
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		36 905,40
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		343 814,88
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		215 058,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-833 479,78

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : ECOLES EXISTANTES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		343 182,68	A	208 380,42	134 802,26	0,00	B 608 797,56
20	Immobilisations incorporelles	9 038,50		15 247,76	0,00	-6 209,26	28 509,26
2031	Frais d'études	9 038,50		15 247,76	0,00	-6 209,26	28 509,26
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	385 907,64
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00	42 745,09
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00	158 660,85
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00	40 616,40
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00		0,00	0,00	0,00	2 121,60
2181	Installat° générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00	18 519,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00		0,00	0,00	0,00	79 044,31
2184	Mobilier	0,00		0,00	0,00	0,00	36 981,43
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	7 218,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	334 144,18		193 132,66	134 802,26	6 209,26	194 380,66
2313	Constructions	334 144,18		193 132,66	134 802,26	6 209,26	194 380,66

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		68 655,00	C	0,00	68 655,00	0,00	D 64 888,06
13	Subventions d'investissement	68 655,00		0,00	68 655,00	0,00	64 888,06
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00	19 509,01
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00	27 192,25
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00	8 824,80
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	68 655,00		0,00	68 655,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00	0,00	0,00	9 362,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-208 380,42	D - B	-543 909,50

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		31 560,00	A	0,00	31 560,00	0,00	B	88 303,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	31 560,00	0,00	31 560,00	0,00	0,00		88 303,20
2135	Installations générales, agencements	31 560,00	0,00	31 560,00	0,00	0,00		14 617,20
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		73 686,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	35 425,50
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 425,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 086,20
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 654,30
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 685,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-52 877,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : AMENGT BIBLIOTHEQUE - SANITAIRES ECOLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 000,00	A 1 254,23	0,00	745,77	B 871 706,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	41 629,63
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	41 629,63
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	1 254,23	0,00	745,77	105 699,18
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	337,04
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,34
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	17 409,53
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	83 824,04
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 254,23	0,00	745,77	1 254,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	724 377,59
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	724 377,59

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 2 721,00	0,00	-2 721,00	D 341 962,45	
13	Subventions d'investissement	0,00	2 721,00	0,00	-2 721,00	341 962,45
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	216 602,45
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	2 721,00	0,00	-2 721,00	125 360,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	1 466,77	D - B	-529 743,95

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : ECOLE DE VOILE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		781 078,46	A 559 361,08	56 661,83	165 055,55	B 1 228 106,87
20	Immobilisations incorporelles	11 736,12	1 698,19	0,00	10 037,93	163 517,10
2031	Frais d'études	11 736,12	1 698,19	0,00	10 037,93	163 517,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	21 033,55	128 966,45	9 114,48
2152	Installations de voirie	150 000,00	0,00	21 033,55	128 966,45	9 114,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	619 342,34	557 662,89	35 628,28	26 051,17	1 055 475,29
2313	Constructions	619 342,34	557 662,89	35 628,28	26 051,17	1 055 475,29

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		204 588,20	C 0,00	204 588,20	0,00	D 124 588,20
13	Subventions d'investissement	204 588,20	0,00	204 588,20	0,00	124 588,20
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	124 588,20	0,00	124 588,20	0,00	124 588,20
1331	D.E.T.R. transférable	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-559 361,08	D - B	-1 103 518,67

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 165 (1)
LIBELLE : POLE CANTINE ALSH

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	1 206,70
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		1 206,70
2184	Mobilier	0,00		0,00	0,00		1 206,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 206,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4130 (1)
LIBELLE : ACQUI MATERIEL DIVERS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		44 626,00	A	42 675,58	0,00	1 950,42	B	345 158,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	44 626,00		42 675,58		0,00		1 950,42
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00		0,00		4 519,08
21561	Matériel roulant	820,00		0,00		820,00		0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00		0,00		13 649,07
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 500,00		0,00		3 500,00		54 021,19
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00		0,00		0,00		5 826,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00		0,00		0,00		16 817,92
2183	Matériel de bureau et informatique	32 106,00		32 221,12		0,00		-115,12
2184	Mobilier	5 700,00		7 156,56		0,00		-1 456,56
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00		3 297,90		0,00		-797,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	3 494,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00	3 494,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00		0,00	2 320,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00		0,00	474,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00		0,00	700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-42 675,58	D - B	-341 664,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7132 (1)
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE DIVERS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		882 000,00	A 487 729,12	394 270,88	0,00	B 8 697 145,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 876,00	0,00	-3 876,00	45 653,71
2031	Frais d'études	0,00	3 876,00	0,00	-3 876,00	45 653,71
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 348,39	0,00	-2 348,39	2 348,39
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	2 348,39	0,00	-2 348,39	2 348,39
21	Immobilisations corporelles	882 000,00	481 504,73	394 270,88	6 224,39	7 959 008,52
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,80
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 840,00
2152	Installations de voirie	820 000,00	469 010,52	350 989,48	0,00	7 266 824,70
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	3 464,37
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	273 268,84
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	22 346,40
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	40 497,01
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	21 325,00
21571	Matériel roulant	60 000,00	0,00	43 281,40	16 718,60	135 566,67
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	560,21	0,00	1 439,79	88 679,72
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	60 903,75
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	25 251,02
2184	Mobilier	0,00	11 934,00	0,00	-11 934,00	12 430,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 110,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	690 135,37
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	10 609,70
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	679 525,67

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	100 769,00	C 10 558,08	86 232,92	3 978,00	D 2 127 272,80	
13	Subventions d'investissement	100 769,00	10 558,08	86 232,92	3 978,00	2 038 295,28
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	515 025,06
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 769,00	10 558,08	0,00	210,92	473 840,30
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	90 000,00	0,00	86 232,92	3 767,08	2 934,26
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	787 980,40
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	192 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	27 824,07
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	4 191,19
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	88 977,52
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	88 977,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-477 171,04	D - B	-6 569 873,19

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 943 592,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 943 592,00									
1027082	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION			01/01/2005	135 592,00	F	TAM	3,450	3,450	EUR	A	P	N	A-1
134121	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION			28/04/2025	1 110 000,00	F		1,530	1,530	EUR	A	C	N	A-1
135233	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION			04/05/2023	910 000,00	F		1,530	1,530	EUR	A	P	N	A-1
616300A/43199	CREDIT FONCIER	01/07/2016		13/09/2016	1 500 000,00	F		2,030	2,030	EUR	T	C	N	A-1
9751146	CAISSE D EPARGNE	28/04/2016		10/11/2016	288 000,00	F		1,640	1,640	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

1 - MAIRIE ARS EN RE - Principal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					20 756,51									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					20 756,51									
0019021	SDEER			01/03/2018	20 756,51	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
Total général					3 964 348,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 228 785,31					104 111,12	25 177,73	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 228 785,31					104 111,12	25 177,73	0,00	0,00
1027082	N	0,00	A-1	48 707,20	6,99	F	TAM	3,450	6 500,76	938,54	0,00	0,00
134121	N	0,00	A-1	1 110 000,00	40,00	F		1,530	0,00	0,00	0,00	0,00
135233	N	0,00	A-1	910 000,00	50,00	F		1,530	0,00	0,00	0,00	0,00
616300A/43199	N	0,00	A-1	1 035 714,36	14,70	F		2,030	71 428,56	21 931,26	0,00	0,00
9751146	N	0,00	A-1	124 363,75	4,86	F		1,640	26 181,80	2 307,93	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					4 151,31	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					4 151,31	0,00	0,00	0,00
0019021	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	4 151,31	0,00	0,00	0,00

1 - MAIRIE ARS EN RE - Principal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		3 228 785,31					108 262,43	25 177,73	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 228 785,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		187 784,82	103 118,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		108 262,43	101 716,99
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	104 111,12	97 565,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 151,31	4 151,31
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		79 522,39	1 402,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	1 402,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	76 522,39	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	103 118,99	1 023 689,11	0,00	1 126 808,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 221 219,50	III 134 329,43
Ressources propres externes de l'année (a)		103 000,00	131 622,61
10222	FCTVA	100 000,00	97 533,06
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	34 089,55
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 118 219,50	2 706,82
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 304,00	1 304,00
28033	Frais d'insertion	168,38	168,38
28051	Concessions et droits similaires	1 234,44	1 234,44
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 115 512,68	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	134 329,43	431 476,12	472 722,44	1 190 683,30	2 229 211,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 126 808,10
Ressources propres disponibles	IV 2 229 211,29
Solde	V = IV – II (3) 1 102 403,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/01/2022	1 PORTE BOIS LOCAL SALLE DU HAVRE	1 133,42	0,00	0
17/01/2022	5 STORES STANDS AUVENT MARCHÉ COUVERT	8 525,04	0,00	0
17/01/2022	ECLAIRAGES SALLE DU HAVRE	3 878,40	0,00	0
17/01/2022	ECLAIRAGES SALLE DU HAVRE	1 412,66	0,00	0
17/01/2022	ENFOUISSEMENT RESEAU TELECOM CHEMIN FRET GUIOT	2 348,39	0,00	30
17/01/2022	TRAVAUX REHABILITATION ECOLE DE VOILE	1 664,09	0,00	0
15/02/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	546,00	0,00	0
21/02/2022	ETUDE REHABILITATION LOCAL RUE PRIEURE	766,80	0,00	0
21/02/2022	ETUDE REHABILITATION LOCAL RUE PRIEURE	816,00	0,00	0
21/02/2022	MISSION CONTROLE TECHNIQUE TRAVAUX ECOLE MATERNELLE	700,00	0,00	0
21/02/2022	TRAVAUX REHABILITATION ECOLE DE VOILE	1 665,72	0,00	0
08/03/2022	MAITRISE OEUVRE RENOVATION BATIMENT VML QUICHENOTT	1 296,00	0,00	0
18/03/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	0,00	0,00	0
18/03/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	0,00	0,00	0
18/03/2022	TRAVAUX REHABILITATION ECOLE DE VOILE	1 667,36	0,00	0
14/04/2022	1 LAVE LINGE SEMI PROFESSIONNEL CENTRE LOISIRS	2 498,00	0,00	0
14/04/2022	ANNONCE LEGALE REHABILITATION GARAGE PLACE CARNOT	461,87	0,00	0
15/04/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	8 645,56	0,00	0
15/04/2022	TRAVAUX REHABILITATION ECOLE DE VOILE	1 665,72	0,00	0
26/04/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	0,00	0,00	0
26/04/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	2 137,20	0,00	0
26/04/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	2 933,27	0,00	0
26/04/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	5 101,07	0,00	0
26/04/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	6 925,57	0,00	0
28/04/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	28 934,82	0,00	0
29/04/2022	ACHAT PARCELLE AB 1173 RUE BAIE CONSORTS NACHAN	6 160,00	0,00	0
29/04/2022	ACQUISITION PARCELLE ZD90 CONSORTS HERAUDEAU	2 760,60	0,00	0
29/04/2022	PREEMPTION PARCELLE AB 1172 CONSORTS NACHAN	17 380,00	0,00	0
09/05/2022	ACQUISITION PARCELLE AC 1000-1278	0,00	0,00	0
09/05/2022	PREEMPTION PARCELLE AC 999	0,00	0,00	0
10/05/2022	1 STORE OCCULTANT SALLE DES FETES	690,40	0,00	0
10/05/2022	3 TABLES + 18 CHAISES ALSH	2 558,92	0,00	0
10/05/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	107 468,10	0,00	0
10/05/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	17 643,00	0,00	0
10/05/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	408,00	0,00	0
10/05/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	1 952,28	0,00	0
11/05/2022	ACQUISITION PARCELLE AC 1000-1278	9 800,00	0,00	0
11/05/2022	PREEMPTION PARCELLE AC 999	12 300,00	0,00	0
13/05/2022	ETUDE GEOTECHNIQUE PLACE CHAPELLE	3 876,00	0,00	0
13/05/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	11 580,98	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/05/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	8 823,90	0,00	0
13/05/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	20 370,96	0,00	0
17/05/2022	ACQUISITION PARCELLE AC 1000-1278	899 523,44	0,00	0
17/05/2022	PREEMPTION PARCELLE AC 999	1 099 020,53	0,00	0
20/05/2022	ACQUISITION PARCELLE AC 1000-1278	0,00	0,00	0
20/05/2022	ACQUISITION PARCELLE AC 1000-1278	0,00	0,00	0
24/05/2022	1 CONSOLE JEU NINTENDO SWITCH	606,23	0,00	0
24/05/2022	2 TELEPHONES VERBALISATION ELECTRONIQUES	1 114,80	0,00	0
24/05/2022	ACQUISITION PARCELLE AC 1000-1278	9 880,00	0,00	0
24/05/2022	PREEMPTION PARCELLE AC 999	12 300,00	0,00	0
14/06/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	148 746,89	0,00	0
14/06/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	10 880,60	0,00	0
14/06/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	11 000,00	0,00	0
14/06/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	0,00	0,00	0
24/06/2022	1 BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT VENELLE QUICHENOTTE	2 823,61	0,00	0
24/06/2022	1 BRANCHEMENT EAU POTABLE VENELLE QUICHENOTTE	1 744,15	0,00	0
24/06/2022	ELECTROMENAGER MOBILIER MAISON 73 RUE THIERS	698,87	0,00	0
24/06/2022	ELECTROMENAGER MOBILIER MAISON 73 RUE THIERS	2 569,36	0,00	0
24/06/2022	LICENCES SERVEUR INFORMATIQUE MAIRIE	3 327,84	0,00	0
24/06/2022	SERVEUR INFORMATIQUE MAIRIE	9 500,52	0,00	0
27/06/2022	TRAVAUX REHABILITATION ECOLE DE VOILE	551 000,00	0,00	0
12/07/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	2 919,04	0,00	0
12/07/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	3 543,61	0,00	0
12/07/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	17 984,40	0,00	0
19/07/2022	2 CABINES DOUCHES MAISON 73 RUE THIERS	1 336,18	0,00	0
19/07/2022	ELECTROMENAGER MOBILIER MAISON 73 RUE THIERS	4 885,46	0,00	0
19/07/2022	ELECTROMENAGER MOBILIER MAISON 73 RUE THIERS	2 606,62	0,00	0
19/07/2022	RIDEAU OCCULTANT SEANCES CINEMA BIBLIOTHEQUE	648,00	0,00	0
26/07/2022	3 MANGE DEBOUT MARCHÉ 6 MANGE DEBOUT CEREMONIES CO	1 685,24	0,00	0
26/07/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	204 530,57	0,00	0
26/07/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	7 477,20	0,00	0
26/07/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	594,00	0,00	0
29/07/2022	MAITRISE OEUVRE TRAVAUX ECOLE MATERNELLE	0,00	0,00	0
05/08/2022	DIAGNOSTIC AMIANTE GARAGE PLACE CARNOT	300,00	0,00	0
05/08/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	7 406,74	0,00	0
05/08/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	5 831,18	0,00	0
05/08/2022	MAITRISE OEUVRE TRAVAUX ECOLE MATERNELLE	9 370,26	0,00	0
12/08/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	2 100,00	0,00	0
19/09/2022	1 LAVE LINGE FAURE	559,90	0,00	0
19/09/2022	ETUDE REHABILITATION LOCAL RUE PRIEURE	237,35	0,00	0
19/09/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	6 420,14	0,00	0
19/09/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	1 859,32	0,00	0
19/09/2022	MAITRISE OEUVRE REHABILITATION GARAGE PLACE CARNOT	2 304,00	0,00	0
19/09/2022	MAITRISE OEUVRE TRAVAUX ECOLE MATERNELLE	5 877,50	0,00	0
29/09/2022	1 ECRAN INFORMATIQUE POSTE COMPTA	194,40	0,00	0
29/09/2022	1 PERCOLATEUR	240,00	0,00	0
29/09/2022	1 POSTE TRAVAIL 2E POSTE URBANISME	1 733,18	0,00	0
29/09/2022	8 CHAUFFAGES 2 LOGTS ECOLE 44 RUE CHANZY	2 663,02	0,00	0
29/09/2022	LICENCES 2E PC URBA	498,12	0,00	2
29/09/2022	LOGICIEL MUNICIPAL POLICE	2 409,00	0,00	2
07/10/2022	EQUIPEMENT INCENDIE MAISON SAISONNIERS	341,34	0,00	0
17/10/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	2 947,03	0,00	0
17/10/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	46 516,42	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
25/10/2022	CAMERA VIDEOSURVEILLANCE PLACE EGLISE	2 023,22	0,00	0
25/10/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	7 393,04	0,00	0
25/10/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	624,00	0,00	0
25/10/2022	TRAVAUX REHABILITATION REFUGE PLACE CARNOT	246,85	0,00	0
08/11/2022	ABRI BUS ROUTE DE LA PREE	11 934,00	0,00	0
08/11/2022	SERVEUR INFORMATIQUE CAMERAS	15 499,56	0,00	0
17/11/2022	TRAVAUX REHABILITATION REFUGE PLACE CARNOT	36 149,28	0,00	0
21/11/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	5 145,08	0,00	0
21/11/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	4 391,54	0,00	0
21/11/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	30 149,45	0,00	0
21/11/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	11 025,00	0,00	0
21/11/2022	TRAVAUX REHABILITATION REFUGE PLACE CARNOT	237,35	0,00	0
28/11/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	0,00	0,00	0
07/12/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	2 604,18	0,00	0
07/12/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	3 390,06	0,00	0
07/12/2022	TRAVAUX REHABILITATION REFUGE PLACE CARNOT	18 634,79	0,00	0
14/12/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	3 250,92	0,00	0
14/12/2022	TRAVAUX PREAU SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	2 464,58	0,00	0
14/12/2022	TRAVAUX REHABILITATION REFUGE PLACE CARNOT	46 879,20	0,00	0
15/12/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	-60 491,52	0,00	0
15/12/2022	BON COMMANDE 1 ROUTE DE LA PREE + PISTE CYCLABLE	18 594,00	0,00	0
15/12/2022	BON COMMANDE N°5 REPRISE PAVES	803,77	0,00	0
15/12/2022	LOGEMENT VENELLE QUICHENOTTE	1 080,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		3 584 280,51	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
	2 TERMINAUX PVE	2 247,00	0	0,00	1 123,50	0,00	-1 123,50
	KANGOO SERVICES TECHNIQUES	8 212,20	0	0,00	8 212,20	0,00	-8 212,20
	SERVEUR NOUVELLE MAIRIE	769,44	2	769,44	0,00	0,00	0,00
	SERVEUR NOUVELLE MAIRIE	5 244,73	0	0,00	5 244,73	0,00	-5 244,73
TOTAL GENERAL		16 473,37					-14 580,43

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					219 432,71	142 181,20										2 545,75	16 582,50	
ATLANTIC AMENAGEMENT	2019	P	CONSTRUCTION 9 LOGTS AVENANT 1362603 TAUX GARANTI 54.64%	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	193 821,28	133 329,68	8,92	A	R	1,750	R	1,500	A-1	EUR	2 233,60	15 577,11		
CIL	1998	P	CONSTRUCTION 1 LOGT LOT LES SALINES TAUX GARANTI 100%	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	25 611,43	8 851,52	8,90	A	R	3,050	R	2,550	A-2	EUR	312,15	1 005,39		
TOTAL GENERAL					219 432,71	142 181,20										2 545,75	16 582,50	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	19 128,25
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	133 440,16
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	152 568,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 153 638,36

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,84
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AFM TELETHON	200,00	SUBVENTION 2022
AMICALE ANCIENS COLS BLEUS	1 000,00	SUBVENTION 2022
APF FRANCE HANDICAP	200,00	SUBVENTION 2022
ARAFCE	500,00	SUBVENTION 2022
ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES	1 000,00	SUBVENTION 2022
ASSOCIATION INFORMATION ARSAISE	1 500,00	SUBVENTION 2022
CERCLE NAUTIQUE ARS EN RE	8 000,00	SUBVENTION 2022
CHORALE LES HAUTES RAISES	500,00	SUBVENTION 2022
COMITE ARS SPECTACLE	1 650,00	SUBVENTION 2022
FRANCE ALZHEIMER	200,00	SUBVENTION 2022
JUDO RÉTAIS	600,00	SUBVENTION 2022
LA FAMILLE AU COEUR	200,00	SUBVENTION 2022
LA MER ECRITE ASSOCIATION	10 500,00	SUBVENTION 2022
LES GAILLARDS DU PERTUIS	500,00	SUBVENTION 2022
LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE 17	200,00	SUBVENTION 2022
RE JOUIR ASSOCIATION	5 600,00	SUBVENTION 2022
RESTAURANTS DU COEUR CHARENTAIS	200,00	SUBVENTION 2022
RÉ ACTEURS	1 000,00	SUBVENTION 2022
SPORTING CLUB RETAIS	200,00	SUBVENTION 2022
STE PHILHARMONIE D ARS	2 000,00	SUBVENTION 2022
UN HOPITAL POUR LES ENFANTS	200,00	SUBVENTION 2022
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
ONAC	200,00	SUBVENTION 2022
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
ECOLES RENE BRUNET	3 000,00	SUBVENTION 2022
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	39 150,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	1,00	5,00	4,88	0,00	4,88
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Avant 2007)	C	0,00	1,00	1,00	0,88	0,00	0,88
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	2,00	13,00	12,01	0,00	12,01
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	4,00	2,00	6,00	5,01	0,00	5,01
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CL.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT D'ANIMATION (Avant 2007)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
BRIGADIER (Avant 2007)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		22,00	3,00	25,00	21,89	0,00	21,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

1 - MAIRIE ARS EN RE - Principal - CA - 2022

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL.	C	PM	354	0,00	3-b	CDD
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL.	C	ANIM	354	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	TECH	354	0,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Danièle PETINIAUD GROS	Elues Locales	675,00	9/12/22 à Paris	Communication sur réseaux sociaux
Danièle PETINIAUD GROS, Etienne CAILLAUD, Marie-Noelle MICHET,	CAUE 17	75,00	23/9/22 à Montendre	Bâtiment durable
Etienne CAILLAUD	Sylvie Monnot	220,00	19/02/2022 à St Sornin	gestion conflits avec citoyens
Nicole MENUTEAU et Monique RAULT	Sylvie MONNOT	440,00	31/5/2022 aux Portes en Ré	gestion du cimetière

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> -	POMPES FUNEBRES PUBLIQUES			100,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> -	CAISSE DES DEPOTS			118 601,97
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES ILE DE RE			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS ARS EN RE		-	Aide sociale	Non
CE	CAISSE ECOLES ARS EN RE		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non
Ecotaxe	ECOTAXE ARS EN RE	03/03/2005	-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
PORT	PORT		-			Oui
CAMPING	CAMPING ESSI	12/03/2020	2019-57 - 20/06/2019			Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
LOYERS PROFESSIONNELS	LOYERS		-	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 350 637,44	3 723 210,03	1 023 689,11	603 738,30
RECETTES	5 350 637,44	3 835 792,25	431 476,12	1 083 369,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 831 055,00	2 362 681,70	0,00	1 468 373,30
RECETTES	3 831 055,00	4 153 638,36	0,00	-322 583,36

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 350 637,44	3 723 210,03	1 023 689,11	603 738,30
RECETTES	5 350 637,44	3 835 792,25	431 476,12	1 083 369,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 831 055,00	2 362 681,70	0,00	1 468 373,30
RECETTES	3 831 055,00	4 153 638,36	0,00	-322 583,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 181 692,44	6 085 891,73	1 023 689,11	2 072 111,60
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 181 692,44	7 989 430,61	431 476,12	760 785,71

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 350 637,44	3 723 210,03	1 023 689,11	603 738,30
RECETTES	5 350 637,44	3 835 792,25	431 476,12	1 083 369,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 831 055,00	2 362 681,70	0,00	1 468 373,30
RECETTES	3 831 055,00	4 153 638,36	0,00	-322 583,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 181 692,44	6 085 891,73	1 023 689,11	2 072 111,60
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 181 692,44	7 989 430,61	431 476,12	760 785,71

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 728 000,00	0,00	36,31	0,00	1 353 636,00	0,00
TFPNB	39 000,00	0,00	53,46	0,00	20 849,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 767 000,00	0,00			1 374 485,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2023

Présenté par (1) Madame le Maire.
 A ARS EN RE, le 29/03/2023
 Madame le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.
 A ARS EN RE, le 29/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Madame le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ARS EN RE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire.